**La scolarisation dans le 1er degré**

**L’inclusion de l’élève dans sa classe d’âge**

« L’inclusion constitue la modalité principale de scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu’elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers ».

Le jour d’arrivée de l’élève, l’enseignant veille à :

**. présenter** l’élève ainsi que la classe ;

**. fournir** le matériel et lui présenter l’organisation de la classe (espaces, affichages, matériel, outils à disposition, etc.) ;

**. lui présenter** un élève référent qui l’aidera à se repérer dans l’organisation de la journée, le matériel scolaire, les lieux, etc. ;

**. favoriser** ses prises de parole ;

**. rester** disponible et attentif à ses besoins, à ses questionnements, etc.

Dans les jours qui suivent, si les données recueillies ne permettent pas d’identifier les acquis de l’élève, des évaluations de positionnement peuvent être effectuées.

Des observations spécifiques de l’élève peuvent être réalisées avec un enseignant ressource : le Réseau d’aide spécialisé pour les élèves en difficulté (RASED), l’Unité pédagogique d’appui à la scolarité (UPS), un enseignant de l’école, etc.

**L’accompagnement pédagogique**

Dans le cas des élèves présentant un parcours scolaire discontinu, l’accessibilité à des supports et différentes modalités d’accompagnement sont proposées par l’école :

**. des activités différenciées** en fonction du contenu, des processus d’apprentissage, des stratégies de présentation, des outils d’évaluation pour aborder les mêmes notions tout en ajustant les enseignements aux besoins identifiés ;

**.** **la rédaction d’un PPRE** : si l’EFIV rencontre des difficultés d’apprentissage notamment en français et en mathématiques, un programme personnalisé de réussite éducative sera rédigé. Ce PPRE doit être présenté et expliqué aux parents ou aux représentants légaux et à l’élève ;

**. une aide pédagogique** du RASED ou de l’enseignant UPS ;

**. un co-enseignement** qui permet aux élèves d’une classe de bénéficier de l’intervention complémentaire de deux enseignants dans un même espace-temps, pour atteindre des objectifs et cibler des compétences spécifiques ;

**. un décloisonnement** de manière à répondre notamment aux besoins spécifiques des élèves. Les enseignants d’un même cycle peuvent regrouper des élèves d’un même niveau répartis dans des classes différentes pour leur proposer des situations d’apprentissage adaptées. Il est préférable de décloisonner dans un cycle qui correspond à celui de l’élève afin de préserver l’estime de soi et d’éviter toute stigmatisation ;

**. un tutorat** entre pairs afin que l’EFIV bénéficie d’un soutien ponctuel de la part d’un autre élève de la classe. Cette coopération entre élèves permet à l’enseignant de ne pas être la seule personne – ressource au sein d’une même classe.

***POINTS DE VIGILANCE***

***. laisser du temps*** *aux élèves pour s’adapter et à l’enseignant pour construire des modalités pédagogiques appropriées. Tous les élèves issus de familles itinérantes n’ont pas besoin d’un accompagnement spécifique ;*

***. penser*** *à mettre en valeur les progrès des élèves par des rencontres régulières avec les familles ;*

***. associer*** *les familles aux attentes de l’école pour créer un climat de confiance et favoriser une progression efficiente dans les apprentissages.*